

Travaux du groupe I :

**ÉCONOMIE
ET ÉVALUATION**

« La mission du groupe “Économie et évaluation” est de porter un diagnostic sur la situation et l'évaluation de l'économie des services. Ce travail inclut une approche comparative européenne. En outre, le groupe de projet s'attache à effectuer des études portant sur les caractéristiques et l'évolution de l'emploi dans les secteurs de services, en France. »

Orientation des travaux

La feuille de route du groupe de projet « économie et évaluation » a été présentée lors du comité de pilotage de la CPCS du 11 avril 2011.

La préparation de la partie économique du prochain rapport de la CPCS

Les travaux effectués en 2010 seront reconduits sous la forme d'une analyse économique et conjoncturelle de l'évolution des entreprises de services au cours de l'année écoulée (6 à 8 pages). La partie analyse sera complétée par un dossier annuel sur une question économique d'actualité pour le secteur des services.

Un premier thème de travail pour le groupe I : le choix d'indicateurs clés des services marchands

Il serait utile de prévoir une partie présentant une dizaine d'indicateurs clés permanents qui seraient suivis et analysés chaque année dans le rapport de la CPCS. La sélection de ces principaux indicateurs pourrait être un thème de réflexion d'une prochaine réunion plénière du groupe I, après une préparation préalable d'une liste d'indicateurs pertinents.

Le dossier économique à retenir pour le rapport 2011 : les services dans les échanges extérieurs

Une étude concernant la place des services dans le commerce extérieur français a été programmée par la DGCIIS. Cette étude a pour objectif de cerner l'exhaustivité de la mesure des flux des services, d'évaluer l'adaptation des dispositifs de soutien à l'exportation auprès des entreprises de services. Par ailleurs, l'examen de l'évolution des investissements directs à l'étranger ainsi que les investissements directs étrangers en France dans les secteurs des services pourrait être envisagé comme thème de travail éventuel (cette étude sera finalisée en juin 2012).

Un deuxième thème de travail : les caractéristiques de l'évolution de l'emploi dans les services marchands

La question de l'emploi des jeunes dans les services est à affiner et mériterait un examen approfondi. Par ailleurs, un premier contact a été pris avec l'Insee concernant l'analyse de l'emploi des services à travers le territoire français (l'évolution de l'emploi dans les services, analyse des principales tendances et évolutions de l'emploi sur la période récente).

La contribution éventuelle du groupe au colloque du 8 novembre 2011 sur l'innovation dans les services ou aux travaux des autres groupes

L'enquête statistique communautaire sur l'innovation dans les différents secteurs économiques sera exploitée afin de donner quelques éléments statistiques clés sur l'innovation dans les services. Un appel sera adressé aux autres groupes de projets de la CPCS pour connaître leurs besoins en statistiques.

Point sur les travaux menés

La situation économique des services marchands en 2010 et 2011

La situation des services marchands³ en 2010 et 2011

Début 2012, la conjoncture dans les services est morose selon les chefs d'entreprise. Les inquiétudes sur les dettes souveraines européennes, qui se sont brusquement accrues début août 2011, ont provoqué un véritable « choc d'incertitude » dans la zone euro. Celui-ci a pesé sur les décisions de consommation et d'investissement et a pénalisé l'activité économique en fin d'année 2011. En particulier, le ralentissement de l'activité industrielle freinerait les activités de services aux entreprises en 2012. Au total, la production de services marchands ralentirait (+ 0,1 % après + 0,4 %) et l'emploi marquerait une pause au 1^{er} trimestre 2012. Pour les services marchands, les deux années antérieures ont présenté un tout autre profil.

Le retour de la croissance en 2010 et son accélération en 2011

En 2011, la croissance de l'économie française s'est maintenue : le produit intérieur brut en euros constants progresse de 1,7 % en moyenne annuelle, comme en 2010, après la forte récession de 2009 (- 3,1 %). La production des branches de services marchands progresse au même rythme qu'en 2010.

Le retour de la croissance des services marchands en 2010

En 2010, l'activité des services marchands a progressé de 2,3 % en volume, effaçant ainsi une année de récession (- 2,2 %), après deux années de ralentissement. La plupart des activités se redressent, alors qu'elles reculaient presque toutes en 2009. Pour certaines, le rebond est très marqué en écho aux baisses plus ou moins fortes de l'année de crise. Les services marchands contribuent pour 0,7 point à la croissance du PIB (+1,5 %).

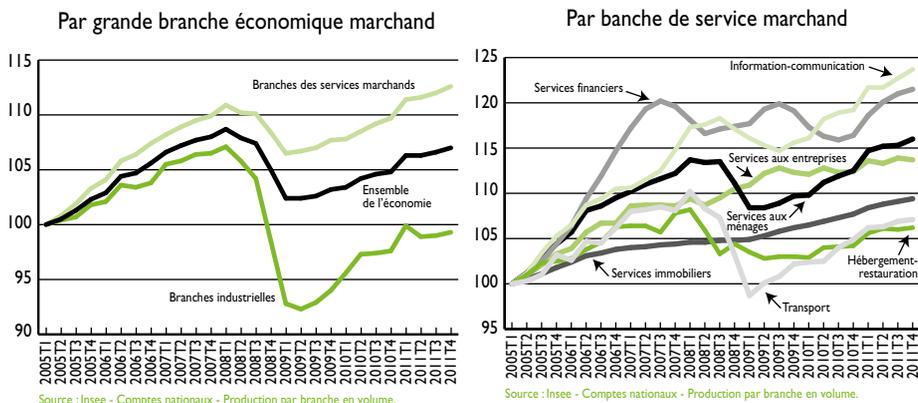
(3) NOTA : compris dans leur sens le plus large, les services recouvrent un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale.

Ce vaste ensemble est dénommé « activités tertiaires » dans la pratique statistique de l'Insee qui distingue :

- le tertiaire marchand (transports, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, activités immobilières et activités financières) ;
- le tertiaire non marchand (éducation, santé, action sociale, administration...).

Pour l'Insee, la dénomination de « services marchands » correspond à une partie du tertiaire marchand qui ne recouvre pas les secteurs du commerce, des transports et des activités financières. En revanche, pour la CPCS, les « services marchands » incluent les services des transports et les activités financières et correspondent au tertiaire marchand (hors commerce).

L'évolution en volume de la production des services marchands



Les activités de services administratifs et de soutien sont les plus dynamiques ; elles progressent de 4,2 % en 2010, contribuant fortement (+ 0,7 point) à la croissance des services marchands. La moitié de cette contribution tient aux activités liées à l'emploi en raison du redressement énergétique de l'intérim. L'activité des services informatiques et de communication progresse, elle aussi, de 2,5 % en 2010 et contribue pour 0,5 point à la croissance des services marchands. Les activités spécialisées scientifiques et techniques augmentent de 2 % en 2010 ; après une croissance vive de 1999 à 2006 (plus de 4 % par an en moyenne), leur production avait ralenti en 2007 et 2008, et régressé en 2009 (1,3 %).

Elles participent pour 0,5 point à la croissance des services marchands. Les activités immobilières, en hausse de 1,6 % en 2010, contribuent également pour 0,5 point, dont 0,4 point dû à la location immobilière. Enfin, sortant des deux années de récession, les services d'hébergement et restauration progressent de 1,3 % en 2010.

L'accélération de la croissance des activités de services en 2011

L'année 2011 a été marquée par une accélération de la croissance des activités de services (+ 3,4 % en moyenne). Tout au long de l'année 2011, l'indicateur du chiffre d'affaires des services dépasse le point haut du premier trimestre 2008. Cette accélération connaît des disparités marquées entre les secteurs les plus dynamiques (services aux entreprises + 5 %) et les moins dynamiques (immobilier + 2,5 %). Les activités de transport (+ 4,3 %) et du secteur de l'information et de la communication (+ 4 %). L'hébergement-restauration et les services aux ménages affichent une progression moindre (respectivement + 2,6 % et + 2,9 %).

Le taux de croissance de la valeur ajoutée, quant à lui, a retrouvé un rythme supérieur à celui de 2008. En glissement annuel, tous les trimestres affichent un taux de croissance supérieur à + 2 %. Il s'est finalement établi à 2,3 % en 2011. Il faut remonter à 2007 pour trouver une meilleure performance avec un taux de + 2,85 %.

La croissance ininterrompue des années 2010 et 2011 permet aux services de retrouver leur niveau de valeur ajoutée de référence du premier trimestre 2008 (185 milliards d'euros) dès le quatrième trimestre 2010 ; ce niveau a été dépassé pendant tout l'année 2011 pour atteindre en moyenne près de 200 milliards d'euros

en rythme trimestriel (soit un total s'approchant de 800 milliards d'euros).

De plus, en 2011, les services ont enregistré un taux de progression de leur valeur ajoutée supérieur à celui de l'économie marchande (+ 2,0 %) : ils ont joué leur rôle d'accélérateurs de la croissance après avoir été les amortisseurs de la crise de 2009 (- 1,3 % versus - 3,4 % pour l'ensemble de l'économie). Le transport est l'activité qui a connu la plus forte progression de sa valeur ajoutée en 2011 (+ 4,4 %). À l'opposé, les services aux ménages affichent un taux de croissance de + 0,9 % en 2011. L'hébergement-restauration retrouve un taux de croissance en ligne avec celui de l'économie après trois années difficiles.

Valeur ajoutée dans les services par secteur

	Croissance annuelle de la valeur ajoutée (VA)				Volume annuel 2011	Part des services dans la VA du secteur marchand	
	2008	2009	2010	2011		2008	2011
SERVICES	0,50 %	- 1,30 %	1,50 %	2,30 %	754,5	59,30 %	60,70 %
Services immobiliers	- 0,10 %	0,60 %	1,70 %	1,30 %	211,2	16,40 %	17,00 %
Services aux entreprises	1,30 %	- 5,20 %	2,20 %	2,50 %	195,7	15,90 %	15,80 %
Information-communication	2,90 %	- 2,30 %	1,80 %	2,70 %	94,3	7,40 %	7,60 %
Transport	- 0,50 %	- 2,80 %	5,30 %	4,40 %	83,7	6,30 %	6,70 %
Services financiers	- 3,00 %	5,30 %	- 2,30 %	2,90 %	72,8	5,50 %	5,90 %
Services aux ménages	2,70 %	2,30 %	- 0,10 %	0,90 %	57	4,40 %	4,60 %
Hébergement-restauration	0,00 %	- 2,70 %	- 0,70 %	1,90 %	39,8	3,30 %	3,20 %
SECTEUR MARCHAND	- 0,30 %	- 3,40 %	1,60 %	2,00 %	1242,6	76,80 %	76,40 %

Source : Insee – Comptes nationaux trimestriels.

L'emploi s'est redressé en 2010 mais il a ensuite moins progressé qu'attendu

C'est principalement grâce aux créations d'emplois dans les services marchands (services opérationnels, conseil, services aux personnes, transport...) que l'emploi se développe dans l'économie, voire se maintient en période de crise économique. Ainsi, en 2008 et 2009, les services marchands ont joué un rôle d'amortisseur de crise et le recul de l'emploi y a été également plus modéré.

L'emploi s'est redressé dans les services marchands en 2010

En 2010, l'emploi total de l'ensemble des services principalement marchands augmente de 2,2 % en 2010 (en équivalents temps plein), tandis que l'agriculture, l'industrie et la construction continuent de perdre des emplois. Dans les services, les créations ne compensent pas les suppressions de 2009 (- 3 %) mais permettent à l'emploi de retrouver son niveau de 2007. L'année 2009 avait été particulièrement marquée par la baisse de l'emploi intérimaire, le travail temporaire étant souvent le premier touché en période de crise.

En 2010, c'est principalement grâce aux créations d'emplois dans les services marchands que l'emploi se maintient dans l'ensemble de l'économie (+ 0,1 % après - 1,4 %). Par ailleurs, en 2010, la démographie des entreprises évolue également favorablement. En effet, les défaillances se réduisent (- 4,6 %) ; elles augmentaient de 9 %

en moyenne de 2007 à 2009. Les créations, y compris celles des auto-entrepreneurs, progressent de 7,3 %.

La création d'emplois dans les services perd de sa vigueur au second semestre 2011

Au total, sur l'ensemble de l'année 2011, 81 000 emplois nets ont été créés (+ 0,4 %). C'est moins important qu'en 2010 (+ 148 000), mais mieux qu'en 2008 et 2009 (- 380 000 au total sur les deux années). Dans l'industrie, les pertes s'élèvent à 17 000 emplois (- 0,5 %), dont 15 000 intérimaires. La performance de 2010 (près de 8 000 emplois créés) n'a pas été rééditée, mais les baisses d'effectifs restent mesurées par rapport à celles de 2008 et 2009 (plus de 170 000 emplois perdus chacune de ces deux années). Dans la construction, le secteur compte au total 11 000 salariés en moins, exclusivement des emplois directs (quatrième année de baisse consécutive).

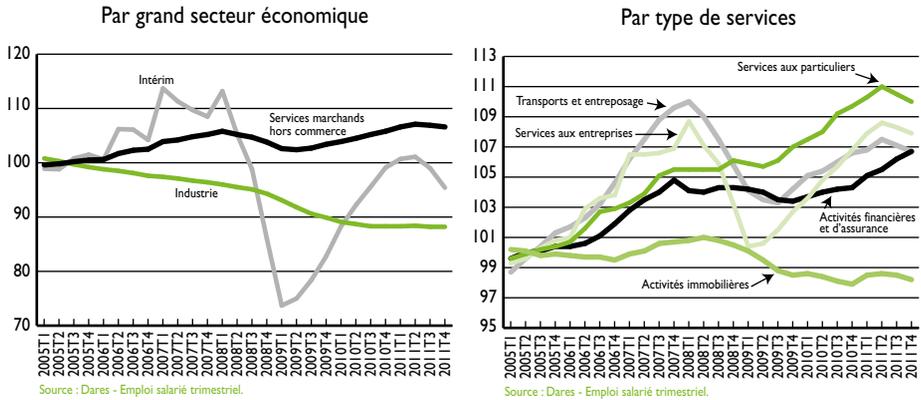
Le secteur tertiaire marchand a créé 81 000 emplois en 2011, soit moins de la moitié du volume généré l'année précédente (175 000). La baisse de l'intérim au second semestre (34 000 postes) explique pour l'essentiel cette évolution défavorable. Hors effectifs intérimaires employés dans les autres secteurs, la progression du secteur tertiaire marchand a atteint 95 000 salariés en 2011 (+ 0,9 %) ; elle est sensiblement identique à celle de 2010 (+ 100 000). Au quatrième trimestre 2011, les activités tertiaires n'ont pratiquement pas été créatrices d'emplois directs.

Les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien sont restés créateurs d'emplois (+ 31 000 emplois soit + 1,1 %) malgré la perte de 22 000 intérimaires, surtout du fait du dynamisme des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques. Ces activités ont généré 9 000 emplois directs au quatrième trimestre (+ 1,0 %), la plus forte croissance de tous les secteurs d'activités, et 40 000 au total en 2011 (+ 4,5 %).

Les activités financières et d'assurance ont continué de générer des emplois : elles gagnent ainsi 19 000 salariés en 2011 (+ 2,3 %). Dans les services d'information et de communication, plus de 11 000 salariés supplémentaires ont été dénombrés (+ 3,3 %). Après avoir atteint un palier fin 2010, les effectifs des autres activités de services diminuent depuis le deuxième trimestre 2011 : - 8 000 salariés au quatrième trimestre, et - 22 000 en 2011 (- 1,7 %), une première pour des activités traditionnellement créatrices d'emplois.

Pour l'ensemble de l'année 2011, les effectifs des *activités de transports et entreposage* ont légèrement progressé (+ 4 500, soit + 0,3 %). Dans le secteur de *l'hébergement et restauration*, la reprise de l'emploi se tasse au second semestre 2011. Cependant, avec 14 500 salariés de plus en 2011 (+ 1,5 %), le secteur de l'hébergement-restauration est resté l'un des principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois.

Fragile reprise de la croissance des effectifs du secteur tertiaire marchand (hors commerce) en 2010



Evolution détaillée des effectifs et du chiffre d'affaires des différents secteurs de services marchands

Libellé	Salariés (1)			Chiffre d'affaires hors taxes (2)		
	au 31 décembre 2011	Évolution sur un an en milliers	Évolution sur un an en %	2010	Évolution oct nov déc 2010 juill août sept 2010	T/T-1 moyen en 2005-2007
Ensemble des services marchands (3)	7 861,70	82,8	1,05	869,8	0,4	1,3
Transports et entreposage	1 332,00	4,5	0,3	186,5	0,7	1,3
Hébergement et restauration	964,5	14,5	1,5	77,4	0,1	1,1
Information et communication	715,5	14,4	2,1	174,2	- 0,1	1,3
Édition, audiovisuel et diffusion	216,9	1,5	0,7	47	1,6	0,9
Télécommunications	144,6	1,6	1,1	69,1	- 0,6	1,1
Activités informatiques et services d'information	354,1	11,4	3,3	58,1	- 0,9	1,6
Activités financières et d'assurance	849,2	18,8	2,3	ND	ND	ND
Activités immobilières	239	0,3	0,1	71,1	0,7	0,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1293,8	44,4	- 0,6	184,7	1,4	1,6
Activités juridiques, comptables, de gestion...	921,5	40	4,5	142,2	1,2	1,8
Recherche développement scientifique	162,4	0,3	0,2	8,9	11,7	2,2
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	209,9	4,1	2	33,6	0,5	1
Activités de services administratifs et de soutien	1638,1	8	0,8	127,2	- 1,3	1,4
dont intérim (tous secteurs)	568,9	- 21,8	- 3,7	20,4	- 4,5	1,8
Autres activités de services	829,6	- 22,1	1,7	48,7		
Arts, spectacles et activités récréatives	272,3	- 13	- 4,6	24,4	1,2	0,5
Services aux ménages	557,3	- 9,1	- 1,6	24,3	0,2	0,4

Source : Insee, Dares (1) Insee, Esane pour 2009 et estimations DGCIS pour 2010 (2) hors commerce et activités des ménages en tant qu'employeurs et hors activités financières pour les chiffres d'affaires (3) hors secret statistique.

Les investissements redémarrent mais les investissements directs français à l'étranger sont encore en repli en 2010

En 2010, l'investissement des entreprises non financières a renoué avec la croissance, porté notamment par la formation brute de capital fixe (FBCF) en produits manufacturés. Dans les branches des services marchands, la FBCF retrouve une croissance tonique (+ 6 %) en 2010, après la nette contraction (- 5 %) de 2009. En 2011, les dépenses d'investissements des entreprises se sont accentuées portant notamment sur les biens manufacturés, avec le renouvellement de leur parc automobile et l'achat de machines, ainsi que sur les services en particulier informatiques.

Les investissements directs français à l'étranger engagés par les entreprises, pour s'implanter sur les marchés extérieurs européens ou pour tirer profit des marchés en forte croissance, s'établissent à 50,7 milliards d'euros en 2010. Ils sont en recul pour la troisième année consécutive. Si le repli des années 2008 et 2009 peut s'expliquer par la crise financière, celui observé en 2010 intervient dans un contexte marqué par une reprise mondiale des flux d'investissements. La répartition sectorielle des flux d'investissements directs montre que le recul est inégal selon les secteurs. Les entreprises du secteur financier maintiennent un effort d'investissement important, avec un montant de plus de 15 milliards d'euros, soit 30 % des flux annuels. À l'opposé, les replis les plus importants concernent les entreprises du secteur de l'hébergement-restauration et, surtout, celles du secteur de l'information et de la communication (télécommunications et cinéma, vidéo et télévision) qui réduisent significativement leur effort d'implantation à l'étranger.

En 2011, les investissements directs français à l'étranger ont progressé plus fortement que les investissements directs des non-résidents en France. En 2011, ces investissements s'élèvent à - 73,9 milliards d'euros, contre - 63,5 milliards en 2010. La répartition sectorielle des flux d'investissements directs français à l'étranger pour 2011 n'a pas encore été publiée.

Concernant les implantations à l'étranger, il faut souligner que, comme dans l'industrie, les activités de services sont susceptibles d'être affectées par une externalisation à l'étranger. Certains rapports, déjà anciens, avancent que, dans les services, les deux secteurs les plus menacés par des externalisations à l'étranger sont les activités informatiques (traitement de données, conseil en systèmes informatiques et en logiciels) et les services principalement fournis aux entreprises (activités de centre d'appel, secrétariat, traductions, saisie, activités de *back office* des grandes entreprises, comptabilité, audits, conseils fiscaux). Certaines études internationales font état d'un accroissement significatif des investissements de R & D dans des pays émergents à bas salaires au détriment des pays développés. Toutefois, en France, la réforme très favorable du « crédit impôt recherche » en 2008 a plutôt contribué à maintenir, voire à attirer sur le territoire national, des implantations de centres de recherche français ou étrangers.

Redressement des échanges de services en 2010 et progression du solde extérieur en 2011

En 2010, les exportations et les importations de services marchands se redressent après le fléchissement de 2009. L'excédent des échanges de services s'élève à 10 milliards d'euros, restant stable à ce niveau en 2009 et 2010. La baisse de 1,9 milliard de l'excédent touristique (voyages) est compensée par l'amélioration du

solde des services de transport pour 0,8 milliard et par celle de l'excédent des autres services pour 1 milliard.

La balance des paiements – les services

En milliards d'euros	2008			2009			2010		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
	Exportations	Importations		Exportations	Importations		Exportations	Importations	
Services	112,9	96,4	16,5	103,7	93,5	10,2	109,9	99,8	10
Transports	27,7	28,8	- 1,1	22,9	23,6	- 0,7	27,1	27,1	0,1
Tourisme (voyages)	38,5	27,9	10,5	35,5	27,5	8	35,1	29,1	6,1
Autres services	46,8	39,7	7	45,3	42,4	2,9	47,6	43,7	3,9

Source – Banque de France – Balance des paiements et position extérieure – Rapport annuel 2010.

Les échanges de services de transport enregistrent globalement une forte hausse dans le sillage de la reprise des échanges de biens et retrouvent des niveaux proches d'avant la crise, voisins de 27 milliards d'euros. En 2010, le solde d'ensemble est proche de l'équilibre, après un déficit en 2009. L'excédent du tourisme se réduit, pour la troisième année consécutive, pour atteindre 6,1 milliards, alors qu'il était légèrement supérieur à 10 milliards de 2000 à 2008. Depuis le point haut à 39,6 milliards observé en 2007, les recettes du tourisme ont reculé de 4,5 milliards pour atteindre 35,1 milliards en 2010. L'excédent des échanges des autres services (hors services de transport et voyages) augmente légèrement pour atteindre 3,9 milliards, après 2,9 milliards en 2009. Les exportations augmentent de près de 5,1 % après une contraction de 3,2 % en 2009, alors que les importations continuent leur progression.

L'année 2011 représente un changement de tendance avec un retour à des volumes rassurants pour la compétitivité des services français. Après deux années difficiles, l'année 2011 se classe comme la sixième meilleure année depuis 2000, avec un solde positif cumulé de 16,9 milliards d'euros (données provisoires). Au mouvement de rattrapage du début d'année a succédé une seconde partie d'année, où la moyenne mensuelle du solde s'est stabilisée à plus de un milliard d'euros. Le poste tourisme (voyages), avec un solde brut de 7 milliards d'euros, est le premier contributeur au solde excédentaire. Avec un milliard d'excédent, le poste services financiers est le second contributeur au solde positif des services. À l'opposé, les soldes bruts des postes « services d'information » et « transports » restent déficitaires. De même, le poste « services aux entreprises » affiche un recul de 1,1 milliard d'euros par rapport à 2008, avec un solde brut de près de - 5,2 milliards d'euros.

L'importance sous-estimée de l'activité d'innovation dans les services marchands

L'importance de l'innovation dans les services marchands est généralement méconnue ou sous-estimée. S'il est vrai qu'en moyenne les entreprises de services innove moins que les entreprises industrielles, il apparaît que les entreprises les plus innovantes sont celles relevant des services liés aux TIC.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, le clivage n'est pas simplement marqué autour d'une industrie spécialisée dans l'innovation de produits et de pro-

cédés de fabrication et les services tournés vers les innovations d'organisation et de marketing. Si ce profil est vérifié au niveau global, l'examen des différents types de services est plus différencié. Ainsi, les industries et les services technologiques (R&D, services informatiques, télécommunications et activités audiovisuelles) innover plus que la moyenne en produits et en procédés d'élaboration.

De leur côté, les services intellectuels (services professionnels, publicité et étude de marché et architecture-ingénierie-contrôle) innover surtout en organisation. Enfin les services d'accueil ou d'appui sont assez éloignés de l'innovation par rapport aux autres secteurs. Ils le sont surtout en marketing plutôt qu'en produits ou en prestations.

Part des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques ayant procédé à des innovations

SECTEURS	Tous types d'innovations	Innovations en produits nouveaux pour le marché
Information et communication	62	29
Industrie	53	18
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	47	14
Activités immobilières	44	7
Activités financières et d'assurance	42	12
Transport et entreposage	41	3
Activités de services administratifs et de soutien	40	8
Hébergement et restauration	39	7
Commerce	38	6
Construction	35	6
TOTAL	43	11

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation des entreprises (période 2006-2008).

Au total, il apparaît que les innovations dans les services marchands sont avant tout liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). D'une façon générale, les sociétés de services marchands ont davantage recours aux TIC et, par ailleurs, les secteurs des services financiers et des services aux entreprises apparaissent être en pointe dans l'utilisation des outils des TIC. Dans ces services, l'utilisation des TIC concerne à la fois les activités de « *back office* » et de « *front office* ».

Forte croissance des dépenses de R & D notamment dans les services informatiques

Les services ont longtemps été jugés comme des activités n'impliquant pas de véritable R&D. Avec la transformation en profondeur des services au cours des dernières décennies, une vision différente s'impose. Des secteurs nouveaux de services se sont développés, tels « l'industrie du logiciel » et d'autres services font un usage intensif des technologies de l'information (TIC) pour proposer de nouveaux produits et de nouveaux services (banques et assurances).

Dépenses intérieures de R & D des entreprises

	2005	2006	2007	2008	2009	2009 / 2008
Activités informatiques	734	730	1 183	1 210	1 446	19,50 %
Opérateurs télécoms	760	782	803	850	796	- 6,30 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	324	414	454	673	923	37,20 %
Édition, audiovisuel, diffusion	388	457	436	619	724	16,90 %
Autres branches de services	17	30	175	254	295	16,10 %
Total services marchands	2 223	2 413	3 051	3 606	4 184	
Part des services dans la R&D	9,90 %	10,10 %	12,30 %	14,00 %	15,90 %	

Source : MESR - Enquête dépenses intérieures de R&D 2009.

En 2009, les **dépenses de R&D des entreprises de services** ont atteint 4,2 milliards d'euros, progressant de 16 % par rapport à 2008, alors que les dépenses de R&D des entreprises industrielles ont stagné. Grâce à ce fort dynamisme, les dépenses de R&D des entreprises de services représentent désormais 15,9 % de la DIRDE en 2009, contre 9,9 % en 2005 et 14 % en 2008. Depuis 2004, les **services informatiques**, qui ont pris le relais des services de télécommunications, tirent la croissance de la R&D des entreprises, avec une progression de leurs dépenses de R&D : + 19,5 % en 2009. Les services informatiques sont devenus la cinquième branche de recherche, derrière l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, l'industrie aéronautique et l'industrie chimique. À souligner également la forte progression de l'effort de recherche des activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Malgré ce dynamisme, la part des services dans l'effort de R&D des entreprises en France (15,9 %) dépasse celle constatée au Japon et en Allemagne (11 % en 2008) mais elle offre encore un gisement considérable de progrès (30 % aux États-Unis et 40 % en Norvège).

L'importance du secteur des services dans l'économie française continue de se développer

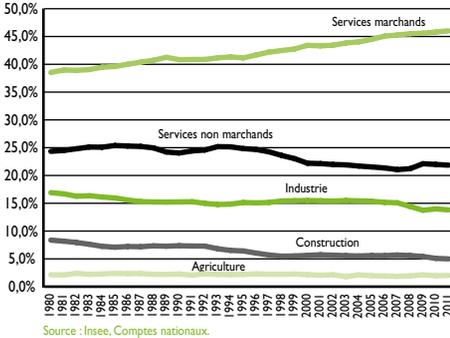
La France est une des économies européennes où le poids des services est le plus important. La France possède des champions en position de leaders mondiaux (environnement, construction et énergie) ou parmi les trois premiers (médias, hôtellerie, distribution alimentaire et transports).

En 2011, les services marchands réalisent 46 % de la valeur ajoutée totale

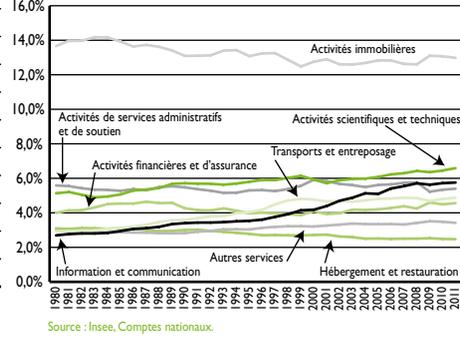
En 2011, les services marchands (hors commerce) représentent 46,1 % de la valeur ajoutée, alors que l'industrie (hors construction) ne représente que 13,8 % de la valeur ajoutée. Depuis 1995, les services marchands ne cessent d'accroître leur contribution à la valeur ajoutée, tandis que l'industrie oscille. En effet, entre 1985 et 2010, la contribution des services marchands est passée de 40,9 % à 46,1 %, soit une augmentation de 5,2 points. Ainsi, les services jouent un rôle de plus en plus important dans le développement économique.

Part de la valeur ajoutée par branche en volume (aux prix de l'année précédente chaînés)

Par grand secteur économique



Par type de service

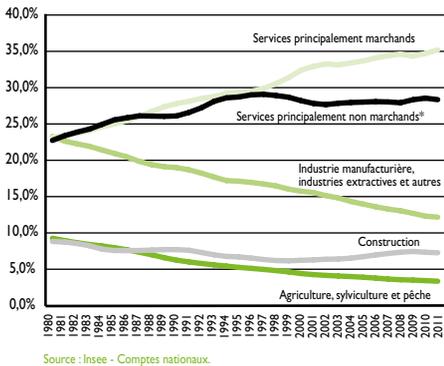


En 2011, les services marchands représentent 35 % de l'emploi total

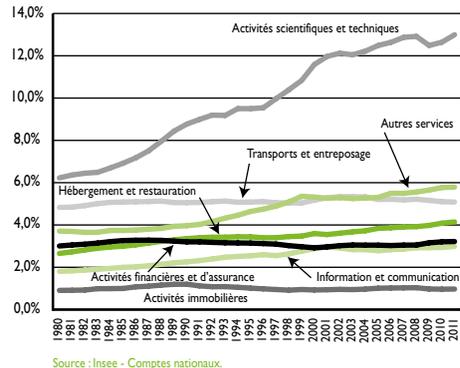
En 2011, les services marchands emploient 8,9 millions de personnes (emplois à temps plein ETP) pour un total de 25,3 millions de personnes ETP. Ils représentent ainsi 35,2 % de l'emploi total ETP, alors que l'industrie ne représente plus que 12,2 % de l'emploi total ETP. Entre 1990 et 2011, la part des services marchands dans l'emploi total ETP a continué d'augmenter : elle est passée de 27,8 % à 35,2 %, soit une augmentation de 27 %. En revanche, la part de l'industrie dans l'emploi total ETP est passée de 19 % en 1995 à 12,2 % en 2009, soit une baisse de 36 % de sa part.

Part de l'emploi intérieur total par branche (en nombre d'équivalents temps plein)

Par grand secteur économique



Par secteur de service marchand



Une étude du Centre d'analyse stratégique⁴ a développé des projections sectorielles d'emploi d'ici à 2015 qui mettent en évidence la contribution essentielle des services opérationnels, des services de conseil et assistance et des services personnels et domestiques. Ces secteurs occupent les premières places avec les secteurs de la construction et du commerce de détail.

L'actualisation récente de cette étude prévoit qu'au total 783 000 emplois seraient créés dans le secteur marchand de 2011 à 2016. « Les secteurs dont l'emploi diminuerait sur la période 2011-2016 perdraient 161 000 emplois, tandis que les secteurs créateurs d'emplois, regroupés dans les services aux entreprises, dans les services personnels et d'utilité collective ainsi que dans les services d'intermédiation, totaliseraient 944 000 créations d'emplois. »

Sources :

Le tableau de bord mensuel des services marchands – DGCIS – SD P3E.

Le tableau de bord trimestriel de l'emploi salarié – DGCIS – SD P3E.

La balance des paiements et la position extérieure de la France – Rapport annuel – Banque de France – exercice 2010.

« Les services marchands en 2010 : retour de la croissance » – *Insee Première* n° 1366 – septembre 2011.

Le baromètre économique des services en France – octobre 2011 et mars 2012 – Groupement des professions de services (GPS).

L'étude d'Oliver Wyman (16 juin 2011) – *Services : les enjeux de la compétitivité française à l'horizon 2020*.

Les jeunes dans le tertiaire en France

Les jeunes de 15-24 ans sont assez peu présents sur le marché du travail. Quand ils travaillent, un sur deux occupe un emploi non pérenne. Les métiers de services qui emploient le plus de jeunes sont ceux du commerce et les services directs aux particuliers. Les jeunes occupent plus du tiers des emplois dans certaines professions de services exigeant peu de qualification initiale.

Les jeunes et l'emploi

En 2010, selon les normes du Bureau international du travail (BIT), 25,7 millions de personnes de plus de quinze ans ont un emploi et 2,7 millions sont au chômage (cf. définitions). Parmi les actifs ayant un emploi, seuls 9 % d'entre eux ont moins de 25 ans. On recense 2,3 millions de jeunes actifs ayant un emploi et 700 000 jeunes chômeurs, soit 22,8 % de la population active.

(4) Centre d'analyse stratégique – *La note d'analyse* n° 200 de novembre 2010 : « Les secteurs créateurs d'emplois à court-moyen terme après la crise » et *La note d'analyse* n° 258 de janvier 2012 : « Les secteurs créateurs d'emplois à moyen terme ».

8,8 % des jeunes en emploi

Tranches d'âges	Répartition des actifs ayant un emploi (%)	Taux d'emploi		
		Ensemble	Hommes	Femmes
15-24 ans	8,8	30,1	33,2	26,9
25-49 ans	65,8	81,7	87,1	76,5
50-64 ans	25,4	53,7	57,2	50,4
Moyenne		63,6	68,0	59,5

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus (âge au dernier jour de la semaine de référence), vivant en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2010.

Parmi les jeunes occupant un emploi, certains sont en situation de sous-emploi. Il s'agit de personnes qui travaillent à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage ou de personnes qui sont en situation de chômage technique ou partiel (cf. Définitions). 10,5 % des jeunes de 15-24 ans occupant un emploi sont en situation de sous-emploi, contre 5,6 % des 25-49 ans.

Le taux de chômage au sens du BIT en 2010 est de 22,9 % chez les jeunes. Ce taux représente plus du double du taux de chômage global des individus de 15 à 64 ans (9,4 %). Il est, en outre, supérieur de 2,7 points au taux moyen de chômage de l'UE15. Ce taux élevé s'explique par le fait que les jeunes de moins de 25 ans présents sur le marché du travail sont surtout des personnes peu ou pas diplômées. Toutefois, les jeunes sont moins longtemps au chômage que les adultes et retrouvent un emploi plus facilement. Parmi les jeunes de 15-24 ans au chômage en 2010, 30 % le sont en moyenne depuis plus d'un an (contre 40,8 % pour les 25-49 ans) et 11,3 % depuis deux ans ou plus (contre 18,1 %).

Près d'un jeune sur deux occupe un emploi non pérenne, dit précaire (intérim, apprentissage ou CDD, cf. définition page 37).

Les jeunes sont nombreux à poursuivre des études, et sont donc peu présents sur le marché du travail. La forte dégradation de la situation du marché du travail à partir de la mi-2008 a incité les jeunes à prolonger davantage leurs études. Ils travaillent plus fréquemment en intérim (4,7 %), en apprentissage (14,1 %) ou en contrat à durée déterminée (26,8 %) que leurs aînés âgés de 25-49 ans, respectivement 1,5 %, 0,1 % et 6,9 %.

Il y a relativement plus de jeunes hommes en emploi que de jeunes femmes. En effet, ces dernières poursuivent davantage leurs études. Elles sont également moins concernées par l'apprentissage qui conduit les hommes à se présenter plus tôt sur le marché du travail.

Les jeunes ont été les premiers à subir la crise en 2008, mais également les premiers à bénéficier de la reprise des embauches et du rebond de l'intérim en 2010 : 5,9 % d'intérimaires parmi les 15-24 ans contre 5,2 % en 2009.

Des emplois précaires*en %*

Type de contrat de travail	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Non salariés (indépendants, employeurs)	3,2	12,1	19,8	13,1
Salariés, dont :	96,8	87,9	80,2	86,9
Intérimaires	4,7	1,5	0,6	1,6
Apprentis	14,1	0,1	0,0	1,4
CDD(1)	26,8	6,9	4,3	8,1
CDI(2)	51,2	79,4	75,3	75,8

1. Y compris les emplois aidés.

2. Y compris les emplois aidés, les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus (âge au dernier jour de la semaine de référence), vivant en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestre 2010.

Progression de l'intérim et des CDD chez les jeunes salariés*en %*

Statut de l'emploi	2009	2010
Non salariés (indépendants, employeurs)	1,9	2,4
Salariés	98,1	97,6
Intérimaires	5,2	5,9
Apprentis	16,3	15,0
CDD	27,3	27,8
CDI	49,3	48,9
Emploi total (en milliers)	2 070	2 255

Champ : individus âgés de 15 à 24 ans

Les emplois aidés ont été une voie privilégiée d'insertion des jeunes de moins de 26 ans, notamment peu diplômés, sur le marché du travail, au point de représenter plus de 30 % de celui-ci dans la seconde moitié des années 1990.

En 2010, près d'un quart des jeunes de moins de 26 ans occupant un emploi est dans un emploi aidé.

Parmi les seuls jeunes non qualifiés qui occupent un emploi, plus de la moitié bénéficient d'un emploi aidé (54 % fin 2010).

Le nombre de jeunes de moins de 26 ans occupant un emploi aidé du secteur marchand (hors alternance) qui culminait à plus de 140 000 en 2007, n'est plus que de

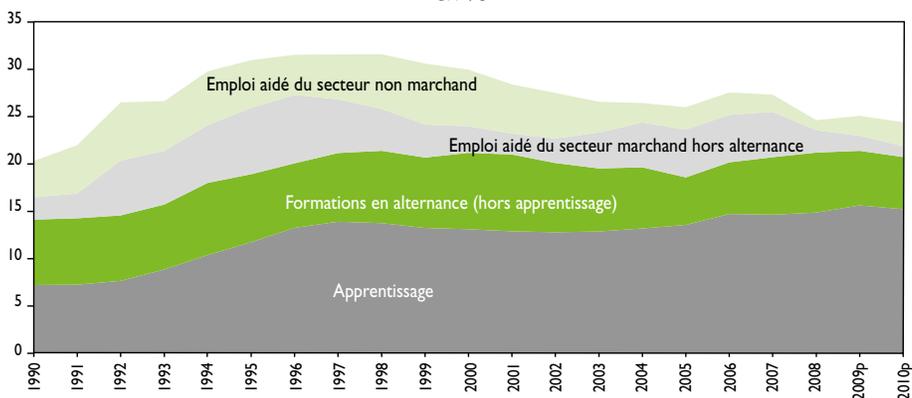
31 000 en 2010. Cette forte décroissance est due à la suppression du *contrat jeunes* en entreprises (CJE ou SEJE pour « soutien à l'emploi des jeunes en entreprises ») qui avait été créé en juillet 2002. L'État versait pendant trois ans, une prime mensuelle aux entreprises du secteur marchand qui embauchaient des jeunes peu qualifiés en CDI ; cette prime était cumulable avec les « allègements Fillon » des charges patronales sur les bas et moyens salaires. Fin 2007, alors que le nombre de SEJE atteint 135 000, le programme est supprimé.

Les contrats aidés du secteur non marchand sont conclus par des collectivités territoriales, des entreprises publiques ou des associations. Depuis 2010, le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) reste le seul emploi aidé dans le secteur non marchand. En 2010, 29 % des entrants dans le dispositif ont moins de 26 ans, soit près de 66 000 jeunes.

L'apprentissage et les autres contrats en alternance (contrat de professionnalisation et, auparavant, contrats de qualification, adaptation et orientation) mettent en œuvre une alternance entre périodes d'emploi et de formation, et concernent près de 570 000 emplois occupés par des jeunes fin 2010.

Part des emplois aidés* parmi les emplois occupés par des jeunes

en %



* Hors abattement temps partiel, Accre, et insertion par l'économique.

p : donnée provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares.

L'industrie et l'administration publique font une place plus réduite aux jeunes

Parmi les actifs occupés, les jeunes travaillent plus souvent que les seniors dans la construction. Ce secteur emploie plus d'un jeune sur 10, mais un senior sur 16. En revanche, seul un jeune sur neuf travaille dans l'industrie, contre près d'un senior sur six.

Au sein du tertiaire, les jeunes de 15-24 ans sont surreprésentés dans les activités de commerce et de réparation automobile, qui concentrent presque 20 % des jeunes salariés, contre moins de 11 % des seniors. Ils sont trois fois plus nombreux que ceux de 50 ans et plus dans l'hébergement et restauration ; 8 % des jeunes y travaillent contre 2,6 % des seniors ; ainsi que dans les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien (13 % contre 8 %).

À l'inverse, l'administration publique accueille peu de jeunes. Un tiers des seniors y travaillent, contre moins de 20 % des jeunes salariés. Depuis 2003, on assiste à une baisse du nombre de titulaires recrutés dans la fonction publique d'État, dans un contexte où les objectifs fixés par la RGPP imposent d'ajuster le nécessaire renouvellement des effectifs (vieillessement et départs à la retraite) à la maîtrise des dépenses publiques (non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux).

Trois jeunes sur quatre travaillent dans le tertiaire

en %

Secteurs d'activité	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Agriculture, sylviculture et pêche	2,4	2,5	4,3	2,9
Industrie	11,0	14,5	13,8	14,0
Construction	10,3	7,1	6,1	7,1
Tertiaire, dont :	76,1	75,8	75,7	75,8
Commerce ; réparation	19,1	13,2	10,3	12,9
Transports et entreposage	3,5	5,3	5,1	5,1
Hébergement et restauration	8,0	3,6	2,6	3,7
Information et communication	2,4	3,2	2,1	2,9
Finances, assurances, immobilier	2,9	4,5	5,1	4,5
Sciences, techniques, services administratifs	13,1	10,5	8,2	10,1
Administration publique, éducation, santé, action sociale	19,4	29,5	34,9	30,0
Autres services	7,7	5,9	7,4	6,5
Activité indéterminée	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi vivant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2010.

Dans les services d'information, 63 % des 15-24 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur

Certains secteurs sont plus ouverts que d'autres aux jeunes sans expérience professionnelle. C'est le cas du secteur de l'industrie du cuir et de la chaussure, de la gestion des déchets, et des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Le secteur d'embauche est sensible au niveau de diplôme. Un bachelier sur six obtient son premier emploi dans le secteur de l'organisation de jeux de hasard et d'argent, les activités de location et location-bail, les activités créatives, artistiques et de spectacle.

Pour leur part, les diplômés de l'enseignement supérieur débutent massivement dans les domaines des services d'information, de l'édition, de la programmation, conseil et autres activités informatiques.

**Dans les services d'information, 60 % des 15-24 ans
sont diplômés de l'enseignement supérieur**
en %

Diplômes	Supérieur à Bac+2	Bac+2	Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	Ensemble
Transports terrestres et transport par conduites	6,3	8,6	34,2	30,9	14,5	5,4	100
Transports par eau	0,0	54,9	28,4	16,7	0,0	0,0	100
Transports aériens	0,0	0,0	37,6	62,4	0,0	0,0	100
Entreposage et services auxiliaires des transports	7,5	8,7	40,6	18,3	8,2	16,7	100
Activités de poste et de courrier	6,6	12,2	39,4	19,1	18,4	4,2	100
Hébergement	9,2	5,3	36,9	18,7	13,9	16,0	100
Restauration	3,8	6,5	31,3	28,2	15,0	15,2	100
Édition	57,6	12,3	20,5	2,2	2,7	4,7	100
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programme	36,3	17,9	28,4	5,2	12,3	0,0	100
Programmation et diffusion	33,9	22,2	37,4	0,0	0,0	6,4	100
Télécommunications	31,0	22,1	37,4	7,1	0,0	2,4	100
Programmation, conseil et autres activités informatiques	51,4	27,0	18,2	0,8	1,8	0,8	100
Services d'information	63,6	15,0	13,6	5,6	0,0	2,2	100
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	32,8	37,7	28,4	0,0	0,8	0,4	100
Assurance	36,0	37,3	22,6	0,0	4,1	0,0	100
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	14,6	20,2	53,7	0,0	9,8	1,6	100
Activités immobilières	8,3	28,2	38,3	5,8	9,2	10,2	100
Activités juridiques et comptables	25,9	44,3	23,3	5,9	0,6	0,0	100
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	34,9	11,4	43,7	1,8	3,9	4,2	100
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	36,3	29,9	16,1	9,3	7,0	1,3	100
Recherche-développement scientifique	49,2	15,0	25,0	10,8	0,0	0,0	100
Publicité et études de marché	23,9	19,9	40,9	2,9	11,2	1,1	100
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,4	19,2	21,2	0,9	12,2	25,1	100
Activités vétérinaires	19,6	0,0	46,9	0,0	33,5	0,0	100
Activités de location et location-bail	7,8	25,3	58,0	6,9	2,0	0,0	100
Activités liées à l'emploi	12,8	11,8	35,6	21,9	6,0	11,8	100
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	19,1	42,6	22,4	11,2	4,8	0,0	100
Enquêtes et sécurité	2,1	13,0	18,3	34,1	17,3	15,1	100
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	6,1	10,3	20,8	31,0	11,3	20,5	100
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	15,5	18,9	42,4	8,4	11,6	3,1	100
Activités créatives, artistiques et de spectacle	27,3	9,4	55,5	0,0	4,8	3,0	100
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	31,9	7,6	46,7	0,0	0,0	13,8	100
Organisation de jeux de hasard et d'argent	0,0	0,0	60,1	32,3	3,8	3,8	100
Activités sportives, récréatives et de loisirs	8,6	15,5	37,1	18,4	13,3	7,2	100
Activités des organisations associatives	29,7	13,0	33,7	8,6	2,9	12,0	100
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	5,1	6,3	38,3	39,2	7,0	4,2	100
Autres services personnels	0,0	2,4	36,6	35,1	12,8	13,1	100

Champ : actifs de 15-24 ans ou plus ayant un emploi vivant en France métropolitaine. Secteurs des services au sens de la CPC8.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2010.

Les métiers qui recrutent le plus de jeunes

Les « métiers jeunes » sont souvent des emplois d'attente ou de début de carrière que beaucoup de jeunes quittent, lorsqu'ils le peuvent, pour des emplois plus qualifiés offrant de meilleures perspectives de carrière et des conditions de travail plus stables. Ces métiers parfois saisonniers, aux conditions de travail et d'horaires souvent difficiles, connaissent un *turn-over* important.

Les métiers de services qui embauchent le plus de jeunes sont les métiers d'employés de commerce ou de services directs aux particuliers. Les jeunes occupent plus du tiers des emplois dans certaines professions peu qualifiées des services : serveurs (35 % des salariés ont moins de 25 ans), coiffeurs (35 %), manucures-esthéticiens (44 %), vendeurs tabac-presse (37 %), boulangers (27 %), aides de cuisine, employés dans la restauration (29 %).

Les métiers qui embauchent le plus de jeunes

Classement selon la part (%) des jeunes parmi les actifs employés

Métiers	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers	98,7	0,5	0,9
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	55,0	45,0	0,0
Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés	52,8	39,6	7,6
Manucures, esthéticiens (salariés)	44,4	49,1	6,6
Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	41,9	46,3	11,8
Vendeurs de tabac, presse et articles divers	37,3	51,3	11,4
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	37,2	46,0	16,8
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	35,6	55,6	8,8
Coiffeurs salariés	35,3	57,2	7,5
Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)	34,8	56,1	9,1
Vendeurs en habillement et articles de sport	32,0	57,0	11,0
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile	31,8	68,2	0,0
Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)	30,3	60,1	9,6
Vendeurs du commerce de fleurs	30,1	57,8	12,1
Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal	29,4	53,6	17,0
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	29,0	56,4	14,6
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	29,0	52,8	18,2
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28,6	66,5	4,9
Ouvriers de l'élevage	27,8	47,4	24,8
Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)	26,9	60,2	12,9

Champs : population des ménages de 15 ans ou plus (âge au dernier jour de la semaine de référence), vivant en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2010.

Typologie des emplois de services

La restauration, les services à la personne, les activités récréatives sont les secteurs qui emploient relativement le plus de jeunes. Les services à la personne se caractérisent par une forte féminisation, mais ces jeunes actives travaillent généralement dans des PME, et sont peu qualifiés. Dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration ou des activités récréatives, l'intérim est peu développé mais les jeunes sont souvent recrutés sur des contrats précaires, contrats à durée déterminée ou en apprentissage. Ces situations concernent environ un actif sur six dans la restauration-hébergement et plus d'un actif sur quatre dans les activités récréatives. Tous ces secteurs emploient majoritairement des salariés sans exigence particulière de diplôme et qui travaillent dans des petites structures.

Caractéristiques des secteurs de services employeurs

en %

Secteurs des services	Part des jeunes	Taux de féminisation	Part travaillant dans des GE	Part en CDD et apprentissage	Part des BAC+2 et plus	Variation annuelle moyenne de l'emploi salarié 1999-2009
Restauration	23,4	44,9	7,3	15,5	6,4	16 000
Programmation, conseil et autres activités informatiques	8,6	21,5	13,1	3,6	51,7	15 800
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	5,2	48,0	11,5	7,0	45,2	15 600
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et a	5,8	36,1	10,4	6,6	40,5	10 000
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	11,2	49,6	13,6	11,3	2,4	9 900
Activités administratives et autres activités de soutien aux entre	12,7	58,4	11,9	13,0	20,4	8 500
Transports terrestres et transport par conduites	5,8	19,3	20,1	5,8	5,5	5 700
Entreposage et services auxiliaires des transports	10,7	30,3	33,2	4,5	9,8	5 300
Transports aériens	1,2	34,6	22,7	2,5	21,5	5 200
Enquêtes et sécurité	7,5	15,8	15,5	6,8	7,0	4 600
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4,6	51,0	12,0	6,6	21,6	4 400
Activités sportives, récréatives et de loisirs	17,1	43,9	4,3	26,8	19,2	3 400
Autres services personnels	20,4	80,0	1,8	21,5	2,5	3 300
Télécommunications	6,3	32,2	37,3	6,4	29,6	3 100
Activités juridiques et comptables	6,1	63,5	6,7	6,3	42,8	2 100
Activités de location et location-ball	8,8	29,3	21,3	7,7	7,7	2 000
Recherche-développement scientifique	5,1	39,4	54,3	21,1	55,5	1 600
Activités créatives, artistiques et de spectacle	5,5	43,0	3,6	52,7	28,3	1 100
Activités des organisations associatives	7,0	66,7	3,5	22,7	30,3	1 100
Hébergement	11,1	55,5	5,7	21,9	12,0	1 100
Assurance	5,8	71,1	30,1	4,6	26,7	1 000
Activités vétérinaires	8,4	60,6	0,0	8,0	55,9	500
Programmation et diffusion	4,7	53,1	31,6	28,8	37,5	500
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réserv	9,5	70,7	3,7	13,0	21,5	500
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de r	8,2	54,7	34,6	6,3	34,8	400
Organisation de jeux de hasard et d'argent	15,3	37,3	10,6	14,7	7,5	400
Transports par eau	8,9	36,6	18,6	16,8	28,0	200
Production de films cinématographiques, de vidéo et de program	13,3	31,6	2,1	43,7	33,7	200
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	5,5	54,9	23,1	20,7	31,7	100
Activités de poste et de courrier	5,1	48,3	60,3	4,7	6,7	-100
Publicité et études de marché	9,4	54,5	21,8	18,2	25,8	-100
Services d'information	8,5	57,8	12,3	8,4	44,6	-300
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,3	46,6	8,2	9,2	36,5	-500
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	5,2	26,7	9,1	11,2	4,7	-600
Activités immobilières	6,8	53,1	7,3	6,3	14,6	-700
Activités liées à l'emploi	19,0	46,1	18,6	16,1	12,0	-1 400
Édition	4,7	42,4	17,4	5,6	52,8	-5 500
Ensemble des services	9,2	45,1	16,5	9,5	38,0	114 100

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus (âge au dernier jour de la semaine de référence), vivant en France métropolitaine, hors communautés. Secteurs des services au sens de la CPCS.

GE : Grande Entreprise, effectif supérieur à 250 salariés

Sources : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestre 2009 et Pôle Emploi

Définitions

L'enquête Emploi : l'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail (LFS : Labour Force Survey), coordonnée au niveau européen par Eurostat. L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris celles qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas comptabilisées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont

disponibles pour travailler sont comptabilisées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs. Cette enquête est réalisée en continu sur toutes les semaines de l'année pour la métropole. Son échantillon est partiellement renouvelé et les résultats sont exploités chaque trimestre. En 2010, l'enquête s'est déroulée auprès de 268 000 résidences principales et 414 000 personnes ont répondu au questionnaire.

Jeunes : la notion d'âge retenue dans l'enquête emploi est mesurée en années révolues. Les jeunes sont définis ici comme les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui : n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence ; est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Taux de chômage au sens du BIT : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale BIT (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Sous-emploi (BIT) : situation d'une personne ayant un emploi à temps partiel, mais qui souhaite travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui est disponible pour le faire, qu'elle recherche un emploi ou non. Est également incluse dans le sous-emploi la personne ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (exemple : chômage technique).

Taux d'emploi d'une classe d'âge : rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus de la classe d'âge.

Emploi précaire : emploi dont le statut n'est pas un contrat à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

Emploi aidé : emploi qui relève d'un contrat de travail dérogeant au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides publiques, pouvant prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation, afin de stimuler la création d'emplois et/ou la formation de certains « publics cibles ». Ces emplois peuvent relever du secteur marchand ou du secteur non marchand.

Références

- Mansuy A., Wolff L., (2012), « Une photographie du marché du travail en 2010 : depuis 2008, chômage et sous-emploi progressent », division Emploi, Insee, *Insee Première*, n° 1391, février.
- Mansuy A., Nouël de la Buzonnière C., (2011), « Une photographie du marché du travail en 2009 », division Emploi, Insee, *Insee Première*, n° 1331, janvier.
- « Synthèse des actifs occupés Fiches thématiques emplois et salaires, Insee Références, 2012.
- *Tableau de bord de l'économie française*, 2011/2012.
- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », Dares, *Dares Analyses*, mai 2011.
- Site : travail-emploi-sante.gouv.fr, rubrique Études, recherche et statistiques de la Dares ; actualisation régulière par la Dares des pages *Politiques d'emploi et de formation professionnelle*.

